

CHARTE DE BONNE GESTION DES PARTICULARITES TOPOGRAPHIQUES DU DOUBS

Maintien des particularités topographiques au titre de la protection des espèces protégées :

Directive européenne « Oiseaux » 79/409/CEE du 2 avril 1979

Directive européenne « Habitats Faune Flore » 92/43/CEE du 21 mai 1992

Règlement (UE) n° 1306/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013, notamment son article 93 et son annexe II

Loi française du 10 juillet 1976

Livre IV, titre 1^{er} du Code de l'Environnement « Protection du patrimoine naturel »

Code de l'Environnement, article L411-1

Loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

Formulaire de demande préalable de destruction d'éléments rocheux

NOM, PRÉNOMS OU RAISON SOCIALE

ADRESSE.....

Ci après « l'exploitant » identifié par le n° PACAGE

et par le n° SIRET.....

Souhaite :

Détruire un ou plusieurs affleurements rocheux décrit dans le tableau suivant

| AFFLEUREMENTS VISES PAR LE PROJET | | | | | |
|--|--|--|-----------------------------|---|---|
| N° Îlot PAC | N° Parcelle (préciser le propriétaire et le code culture de la dernière déclaration PAC) | Type d'affleurement selon la typologie de la notice (T1/T2/T3) | Parcelle déjà traitée (O/N) | Surface estimée de l'affleurement (mètres carrés) | Autres particularités topographiques concernées par les travaux (arrachage de haies, de bosquets de moins de 50a, préciser linéaire et surface) |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| TOTAL SURFACE (mètres carrés) : | | | | | |

Motif(s) de la destruction d'affleurement(s) (cocher plusieurs cases si nécessaire)

- Amélioration du caractère mécanisable de la parcelle

A détailler :

(ex : réduction du temps de travail sur la parcelle, notamment pour son entretien, réduction du risque de casse du matériel...)

.....
.....

- Travaux de réouverture (si vous en avez un, joindre votre plan de gestion des parcelles concernées)

- Gain de surface / productivité

Gain estimé en surface et productivité (lait, fourrage...) :

.....
.....

- Autres

Motif :

.....
.....

Informations complémentaires pour justifier la demande de travaux :

.....
.....

Type d'outil de broyage envisagé

- Broyeur mixte type « Casse-cailloux»
- Girobroyeur
- Pelle mécanique
- Autre

Préciser :

.....
.....

Informations sur la parcelle en 20__ (préciser l'année)

- Prairie
 - Permanente (implantée depuis au moins 6 ans)
 - Temporaire (implantée depuis moins de 5 ans)
 - Fauchée
 - Pâturée
 - Fauchée et pâturée

Préciser (pratiques culturales, historique de la parcelle, est-ce une parcelle productive à votre connaissance...) :

.....
.....

Autres cultures annuelles

Préciser (type, rotation, rendement...) :

.....
.....

Forêt (bois d'une surface supérieure à 50a)

Préciser :

.....
.....

Usage non agricole

Préciser (aménagement touristique, communal,...):

.....
.....

Mode de culture envisagé post travaux :

Prairie de fauche

Pâturage

Mixte (fauche et pâturage)

Culture

Autre, préciser :

Envisagez-vous d'apporter du matériau pour reconstituer le sol de la parcelle après travaux ?

Préciser :

Ale.....

Je certifie que les renseignements figurant dans le présent imprimé sont sincères et véritables et je joins les pièces justificatives correspondantes.

La signature est précédée des mentions manuscrites « lu et approuvé »

Le signataire est l'exploitant, ou le gérant en cas de forme sociétaire, ou tous les associés en cas de GAEC.

Demande de destruction, déplacement ou remplacement de particularités topographiques

NOTICE EXPLICATIVE

Description des éléments rocheux concernés par ce formulaire : affleurements rocheux, murs et murgers :

Un affleurement rocheux est une formation géologique naturelle liée au tassement de la couche maigre du sol sur un massif karstique. Ce relief est notamment caractéristique du Massif du Jura. Outre son aspect patrimonial et paysager, il abrite de nombreuses espèces végétales et animales uniquement liées à ce type d'habitat.

La taille des affleurements rocheux varie, et fait l'objet d'**une typologie explicitée en pièce jointe**. On distingue 3 types d'affleurements rocheux :

- type 1 : « têtes de chat »
- type 2 : « bancs rocheux et réseau dense de têtes de roches »
- type 3 : « autres affleurements rocheux »

Le demandeur doit indiquer dans son formulaire (tableau « affleurements visés par le projet ») les types d'affleurements rocheux sur lesquels il souhaite réaliser des travaux.

D'autre part, les murs et murgers sont des ensembles empierrés de fabrication humaine ancienne, qui délimitent les parcelles et façonnent le paysage. Les murs sont généralement construits à l'aide de pierres retirées des prairies et superposées en ensembles linéaires sans liant maçonné (murs de pierres sèches). Les murgers sont des entassements ponctuels de pierres également issues des prairies du secteur dans lesquelles ont poussé des arbres et arbustes accueillant de nombreuses espèces animales (insectes, oiseaux).

Qui est concerné ?

Ce formulaire est à compléter si vous projetez une action de destruction ou tous types de travaux sur des éléments rocheux dans le paysage quelle que soit leur taille, forme, nature et localisation.

Quelle réglementation s'applique pour la préservation des affleurements rocheux ?

La destruction d'éléments rocheux induit une potentielle destruction d'espèces végétales et animales protégées. Leur protection est régie par les directives Européennes « Oiseaux » et « habitats », ainsi que par le Code de l'Environnement dans son Livre IV, titre 1er du Code de l'Environnement « Protection du patrimoine naturel », par l' article L411-1.

Quels documents joindre ?

À ce formulaire dûment complété, vous devez joindre tout document permettant de justifier la destruction ou la réalisation de travaux sur des éléments rocheux du paysage, notamment :

- le registre parcellaire graphique PAC de votre dernière déclaration en indiquant distinctement la localisation des éléments à détruire / la localisation des zones de travaux souhaitées.
- des photos sous divers angles, de loin (parcelle, contexte local) et de près de l'élément rocheux ainsi que la végétation dessus et autour. Il est nécessaire de prendre des photos claires et nettes.
- dans le cas où ces travaux de destruction d'affleurements rocheux seraient intégrés dans un projet (lotissement, extension de bâtiment agricole, opération pastorale d'ouverture de milieu...), et que celui-

ci a fait l'objet d'une étude réalisée par un organisme reconnu ou un bureau d'études, vous devez joindre tout document justifiant les travaux envisagés,

Où renvoyer ce formulaire ?

Ce formulaire doit être transmis à la DDT du Doubs (si votre siège social est situé dans ce département) préalablement à toute action de destruction ou travaux sur un élément rocheux dans le paysage, quelle que soit sa taille, forme et localisation.

La DDT du Doubs est guichet unique pour toutes les demandes de travaux relatives aux éléments topographiques des prairies (pour les éléments rocheux, il travaille en lien avec la chambre interdépartementale d'agriculture 25-90 et le conservatoire botanique national).

Si cette déclaration n'est pas effectuée, l'agriculteur s'expose à des sanctions au titre du code de l'environnement.

Coordonnées DDT du Doubs pour toutes demandes de travaux portant sur des éléments topographiques des prairies, dont les éléments rocheux : topo-prairies@doubs.gouv.fr
ou par courrier à : DDT DU DOUBS Service EAR 6 rue du Roussillon 25003 BESANCON CEDEX